



Compte-rendu du Conseil d'administration SRM du 10 septembre 2024

Ordre du jour

1. BOURSE 2024

- Point sur les invitations lancées par Hervé et Jean-Jacques pour la Bourse. Combien de lancées, nombre de retours à ce jour ?
- Rejet d'une demande de participation : Information aux administrateurs de la réponse du Président pour Valentin.

2. SALON PLUVIGNER 2025

- Avec Philippe, prendre un rendez-vous pour notre 1^{er} salon de la maquette avec la mairie de Pluvigner pour finalisation avant la signature de la convention Mairie/SRM ;
- Reste des questions en suspens sur le site de la mairie : la sono est payante, les tarifs sont à la journée ;
- Approbation par le CA de la convention « Salon de Pluvigner/exposants ».

3. CFL LIMUR en PEILLAC : Retour sur les travaux en Août à Limur.

4. CHITENAY : Retour sur l'invitation à Chitenay, Vapeur et électrique.

5. QUESTIONS DIVERSES

Présents : Claude Feuilloy, Olivier Juteau, Jean-Jacques Bruno, Hervé Blorec, Gérard Le Courtois, Gérard Burlet, Patrice Hamon, Francis Jourdain, Martin Clarke, Jean-Louis Garnier, Philippe Rueff,

Excusé : Quentin Louis

Autre membre SRM présent : Christian Palierno

Préambule Le président fait connaître la participation à la « Journée des Associations de Séné » le samedi 7 septembre. Claude, Olivier, Patrice, Gérard, Philippe et Michel y ont participé. La journée a été enrichissante et des candidats se sont manifestés (2 adultes et 2 jeunes).

Le président remercie les participants pour leur présence sur le stand SRM.

1 PRÉPARATION BOURSE 15 DÉCEMBRE 2024

→ Le président fait circuler un projet d'affiche pour la Bourse.

Jean-Jacques précise que les flyers en format A5 seront en N&B.

→ Hervé fait un point sur l'état des invitations : sur 80 envoyées, 8 ont actuellement répondu favorablement, dont 2 professionnels.

Hervé fait remarquer que l'année dernière un exposant s'est retrouvé isolé par une circulation en « cul de sac », il propose de la réinviter cette année sans frais de sa part.

Francis remarque, pour donner suite au propos précédent, qu'un exposant était absent sans avoir averti SRM, d'où l'isolation de cet exposant. Il faudrait dans ce type de situation déplacer la personne pour éviter la création d'une situation nuisible aux exposants.

Olivier précise que le parcours avait été défini en fonction des impératifs liés à la situation sanitaire. Cette obligation n'aura pas lieu cette année et nous reviendrons donc à un schéma classique concernant les emplacements d'exposants.

→ **Accord CA** sur une invitation sans frais de l'exposant lésé en 2023.

→ Le trésorier, Jean-Jacques, fait connaître qu'il a encaissé l'année dernière les chèques de pré-inscription des exposants qui ne sont pas présentés à la Bourse ; cela n'a donné suite à aucune réclamation (application du règlement).

→ Le président fait le point sur une demande présentée par mail de Valentin Courtin afin de vendre à la Bourse un réseau N appartenant à son père Marc.

Olivier précise les conditions dans lesquelles cette information lui est parvenue. Du fait du manque de source, il n'a pas répondu. Quentin a lui aussi été saisi par téléphone. Il a informé la présidence de SRM.

Hervé note qu'aucune demande formelle de participation à la Bourse n'a été transmise par Valentin.

Jean-Jacques pense que pour cette situation particulière, il faudrait exiger un document écrit du propriétaire du réseau avant que SRM puisse disposer de celui-ci (stocké à SRM).

Claude ne souhaite pas impliquer SRM dans une tractation aussi peu claire, il propose que le CA approuve sa décision de ne pas répondre à l'intéressé, faute de demande d'inscription en règle à la Bourse par le propriétaire du bien → **Approbation du CA**

→ Le président fait circuler une proposition de bulletin d'inscription pour la Bourse (un pour les professionnels et un pour les particuliers) → **Approbation du CA**

2 SALON PLUVIGNER 2025

→ Le président informe qu'un rendez-vous est fixé au 18 septembre pour rencontrer les élus de la commune de Pluvigner afin de définir ensemble les conditions contractuelles des obligations respectives dans le cadre du futur Salon.

→ Philippe, qui réside à Pluvigner, a obtenu une faveur au niveau du coût de location de la salle. Le tarif est normalement de 860 € par jour de location. Pour les associations pluvignaises il est accordé, pour ce même tarif, 2 journées consécutives de location (réduction de 50 %). Comme Philippe est Pluvignois, la commune accorde à SRM ce même bénéfice mais cela l'incite à se poser la question de l'appellation du futur Salon (27 et 28 avril 2025).

La dénomination du Salon était envisagée initialement : « 1^{er} Salon de la maquette pluridisciplinaire » organisé conjointement par Séné Rail Miniature et la commune de Pluvigner. Cela semble trop long et le nom de notre club associe la commune de Séné, ce qui porte à confusion.

Une discussion s'ensuit au niveau du **CA. Il est retenu : « 1^{er} Salon de la maquette de Pluvigner » organisé par SRM avec le concours de la commune de Pluvigner.**

L'appellation SRM ne peut être remplacée par « Rail56 » qui est la référence de notre site informatique en ligne. Il faut noter par ailleurs que « Séné Rail Miniature » est l'appellation officielle de notre association (statuts déposés à la préfecture). L'abrégé SRM peut convenir pour le moment. Nous discuterons de l'appellation liée au Salon de Pluvigner ultérieurement.

→ Le président présente un projet de convention avec la Mairie de Pluvigner pour mettre au point ce 1^{er} Salon. Il en fait la lecture article par article. **Les corrections et amendements proposés par le CA sont pris en compte.** Patrice se chargera de la mise en forme du document.

→ Restauration : Philippe propose de faire venir une jeune pâtissière professionnelle au Salon.

Claude fait remarquer que SRM tire profit de la vente de pâtisseries réalisées par les membres du club, ainsi que des boissons (sans alcool), il ne serait donc pas souhaitable d'inviter une concurrente. Il propose de faire venir 3 food-truck le samedi et 3 autres différents le dimanche.

Après discussion le **CA retient 1 food-truck sur 2 jours et 1 autre en plus le dimanche. Pas de pâtisseries en concurrence avec notre bar.**

→ Horaires du Salon : Claude propose une installation le vendredi 25 entre 17h et 20h ; Samedi 26 accueil des exposants et montage des stands entre 7h30 et 12h – ouverture au public de 13h à 19h (interdiction aux exposants de coucher sur place – alarme) ; dimanche 27 ouverture au public de 10h à 18h – Démontage des stands de 18h à 22h (pas de démontage avant).

→ Accueil des exposants : Hervé pose la question d'un apéritif dinatoire le samedi soir. Philippe imagine un pot de bienvenu et s'interroge sur l'hébergement des exposants.

Claude et Jean-Jacques rappellent clairement que les invitations seront destinées à des exposants régionaux. Ils choisiront eux-mêmes leur mode d'hébergement (une liste de campings, de gîtes et d'hôtel leur sera transmise). La restauration et l'hébergement se fera à leurs frais (food-truck ou restaurant). Pour les organisateurs la question du stationnement en camping-car sera posée à la Mairie.

Le trésorier se réserve d'étudier les indemnités de déplacement demandées par les particuliers (base : barème fiscal). Le samedi matin café et croissants seront offerts à l'accueil et un pot inaugural sera offert avant l'ouverture au public (samedi fin de matinée – à discuter avec la Mairie).

→ Inauguration : Seront invités au pot d'ouverture : les autorités locales (député, conseiller départemental, élus locaux, pompiers, gendarmerie, CCAS, etc.) ; liste à définir avec la Mairie.

→ Délégation SRM auprès de la Mairie de Pluvigner le 18 septembre 2024 : Claude, Patrice, Philippe et Jean-Jacques (sous réserve de disponibilité).

→ **Le CA donne son accord aux membres délégués par SRM pour formaliser la convention sur les bases de la discussion actuelle** (Patrice actualise le document).

3 CFL LIMUR en PEILLAC

→ Hervé fait le point sur l'avancement des travaux : participation d'une équipe SRM le 24 août auprès des membres du CFL et de jeunes scouts qui ont su manier la mini-pelle et le tracteur avec dextérité. Le travail consistait à déblayer la terre, débroussailler, bûcheronner et tracer le circuit en forêt. L'avancement de ce projet de « Chemin de Fer de Limur » va faire l'objet d'un article dans le journal interclubs « Le Vaporiste » produit par le CVDP.

→ Patrice s'est essayé à son tour le vendredi 6 septembre à la manipulation de la mini-pelle. Il note un point technique sensible au niveau du PN à créer à l'entrée de la ferme en traversant la voie communale.

Il semble que pour la commune de Peillac cela ne posera pas de problème, il faudra seulement, sur le plan technique, s'appuyer sur les compétences d'Armand.

Claude nous informe que Philippe de Neuville (membre SRM) lui a fait part d'une possible récupération gratuite, chez une de ses relations normandes, de 360m de rails en 7 ¼ pouces et 5 pouces (id à nos voies). Problème : elles sont en 6m de longueur et il faut aller les chercher à 465 km. Il y aurait également 4 aiguilles et le tout doit peser environ 4

tonnes. Nous aurons à discuter avec CFL de cette opportunité, du coût du transport, de sa répartition CFL/SRM et de sa mise en œuvre.

4 CHITENAY

→ Martin fait un point de la présence de SRM sur les circuits CVDP de Chitenay (près de Blois) lors du week-end du 13 au 14 juillet. Ce fut l'occasion pour lui-même, Jacques, Gérard et Pierre d'inaugurer le magnifique tramway électrique construit par Jacques. Tout s'est très bien passé et l'ambiance chaleureuse du club CVDP est toujours à la hauteur de l'évènement.

Claude envisage qu'en 2025 SRM pourrait se déplacer à Chitenay avec une loco vapeur et la 63000. Les dates seront à définir.

5 QUESTIONS DIVERSES

→ Malguénac : Une invitation nous est parvenue afin de participer les 26 et 27 octobre 2024 au 10^{ème} Salon du Modélisme de Malguénac.

Philippe fait savoir qu'à cette date SRM sera présent au Salon de Pontivy (engagement pris) ; il propose que soit adressée une lettre en retour aux organisateurs du Salon de Malguénac pour décliner notre présence en 2024, mais en se réservant la possibilité de participer au Salon suivant en 2025.

Le CA prend acte et Claude demande au secrétaire (Gérard) de préparer un courrier en ce sens.

→ Remorque Breizh-Armor : Francis rappelle que la remorque n'est plus disponible, il faut remplacer les roulements des roues.

Claude, saturé par ses obligations, demande des volontaires pour former une équipe afin de procéder au démontage des moyeux de la remorque qui se trouve sous le hangar loué à Elven. Un garagiste se chargera ensuite du remplacement des roulements, mais il ne peut stocker les roues faute de place. Martin passera au hangar pour se rendre compte de la technicité du travail à effectuer.

→ Salon Pluvigner : Philippe fait part d'une proposition d'un modéliste de Pluvigner (Hervé Le Borgne) d'exposer deux nouveautés (scierie au 1/43^e et un décor de montagnes et de forêts. Il prépare actuellement une maquette liée à la Seconde Guerre Mondiale (débarquement à Ouistreham). → **Il devra prendre contact avec Hervé pour formaliser son inscription.**

→ Achat du Yoyo : Philippe expédie un nouveau mail à l'ensemble des membres SRM pour les informer d'une nouvelle donne au sujet de la souscription pour l'achat du Yoyo. Il s'agit désormais d'une participation volontaire d'un don individuel (participation au gré de la bonne volonté de chaque donateur) pour acheter le Yoyo au bénéfice de SRM (14 souscripteurs avaient initialement répondu favorablement à l'acquisition en propriété). Un délai de réponse à cette proposition nouvelle est fixé au 16 septembre.

→ Communication : Olivier constate que plus aucun membre SRM ne s'occupe de la communication du club. Jean-François a tenu ce rôle un moment, mais actuellement il n'a plus la charge de cette fonction. Philippe accepterait-il de remplir ce poste ? Ce dernier est réservé pour le moment, sans fermer la porte à la fonction.

Clôture du CA

Président

Claude FEUILLOY

Secrétaire

Gérard LE COURTOIS